

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

25.696

Date du contrôle:

05/06/2023

Lieu du contrôle:

Rue Peetermans 42 4100 Seraing Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Jonathan Barrero

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

V1 07/02/2024 16:27:09

Prochaine visite avant le:

05/06/2048

Donneur d'ordre

Nom**Adresse****Email**

afurnemont@eriges.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

Rue Peetermans 42 4100 Seraing Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Rue Peetermans 42, 4100 Seraing, Belgique

Adresse du propriétaire

Rue Peetermans 42 4100 Seraing Belgique

Installateur

Données du raccordement

GRD

Résa

Numéro de compteur

37781943

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

VOB 2X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

50 A 2P

Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
OK	OK	avant 81	après 81

Description de l'installation	Voir schéma
-------------------------------	-------------

Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 63A - type A
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	1
Isolement (M Ω)	200

Remarques

Le contrôle est effectué sur les parties visibles de l'installation et en date de celui-ci.

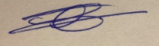
Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.

Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur



 **Jonathan Barrero**
02/726.64.04
www.atlascontrole.be
TVA : BE0472.536.476

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

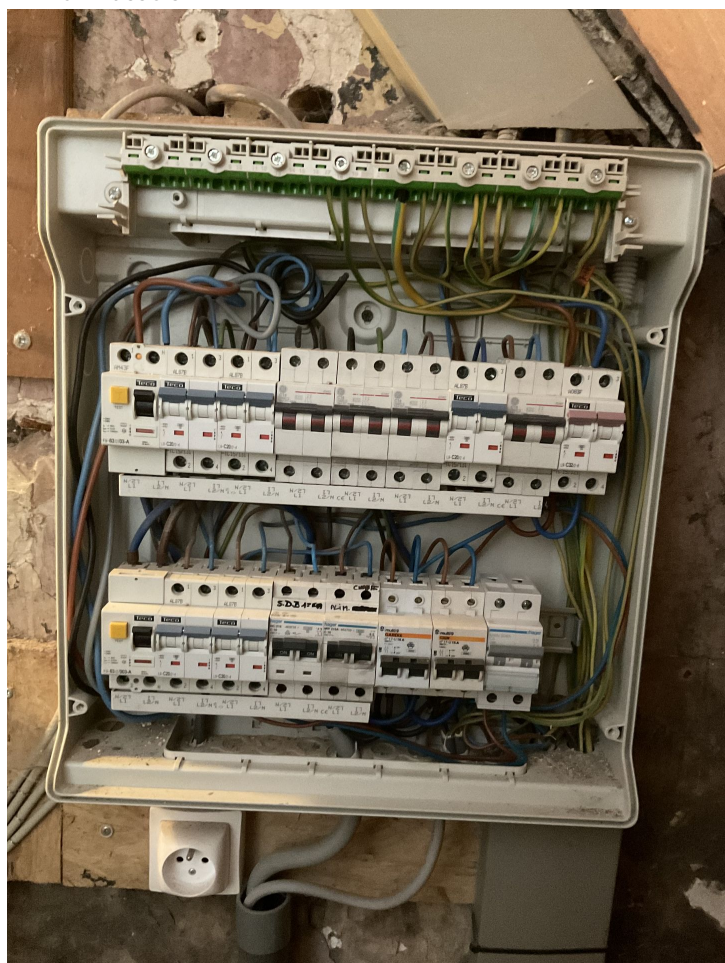


Tableau 1

Libellé	Photo
---------	-------